

L'Université des Développeurs : les matinales

« Règlementation des aides à l'immobilier d'entreprise »

Dev'up Centre-Val de Loire et ses partenaires ont le plaisir de vous inviter à cette matinale qui aura lieu le :

Mardi 26 Septembre 2017 de 9h30 à 11h30
(accueil à partir de 9h00)

La salle de réunion de la Pépinière d'Entreprises Antoine de Saint Exupéry
Allée Georges CHARPAK – 18 100 VIERZON

Cette matinée est prioritairement destinée aux agents des EPCI en charge du développement économique.

Programme :

9h00 – Accueil

9h30 – Introduction par Stéphane AUFRERE, responsable du RDECVL

Intervention de Maître Christophe FORCINAL, avocat spécialisé en droit public et des collectivités locales, cabinet Arthemis Conseil (Le Mans) :

- Rappel des grands principes du droit communautaire des aides aux entreprises
- L'impact de la Loi NOTRe s'agissant des compétences des différentes strates de collectivités territoriales en matière d'interventionnisme économique
- Focus sur les aides à l'immobilier d'entreprise :
 - Collectivités compétentes
 - Entreprises éligibles
 - Procédure
 - Contreparties exigées de l'entreprise
 - Taux d'aides maximum
- Présentation simplifiée des principaux contrats-supports : bail commercial, bail dérogatoire, crédit-bail, convention d'occupation précaire, location-vente, bail emphytéotique, ...

11h30 – Fin de la réunion

Inscription avant le 20 septembre sur <http://www.reseaucentreinnovation.fr/>

Pour plus d'informations : 02 38 88 86 07 – estelle.vitali@devup-centrevaldeloire.fr

Tel: +33 2 38 88 88 10

Fax: +33 2 38 88 88 11

contact@devup-centrevaldeloire.fr

www.devup-centrevaldeloire.fr